Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

MINISTÈRE D'ÉTAT,
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET
DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
au cœur de la transformation de l'action publique

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

CONCOURS **DIRECT** D'ENTRÉE EN 2026
AU **CYCLE SUPÉRIEUR** DE L'ENA

SESSION : JUIN 2025

DEUXIÈME ÉTAPE D'ADMISSIBILITÉ

Première épreuve écrite d'admissibilité

Composition portant sur un ***SUJET DE NOTE DE SYNTHÈSE***

Date : mardi 24 juin 2025 : **Matinée**
Durée : 5 H
Coefficient : 5

SUJET :

À partir de ce dossier de treize (13) pages, rédigez une note de synthèse de quatre (04) pages maximum sans intercalaire.

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

SUJET :

À partir de ce dossier de treize (13) pages, rédigez une note de synthèse de quatre (04) pages maximum sans intercalaire.

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

Le financement de l'agriculture, c'est la clef !

Par **Valentin Mbougueng**



A l'ouverture de la 7è édition du Salon de l'agriculture et des ressources animales (Sara) le 23 mai 2025, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le ministre d'Etat ivoirien, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, a annoncé l'ouverture d'un Guichet de financement dédié aux jeunes porteurs de projets dans le domaine agricole. L'initiative, menée conjointement avec le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, ambitionne d'aider les jeunes désirant investir dans l'agriculture à accéder à des financements que les banques et institutions financières classiques rechignent à leur accorder. Doté d'une ligne de financement de 1,5 milliard de FCfa, ce guichet devrait ainsi « accompagner les initiatives prometteuses, stimuler la création d'emploi et à renforcer la modernisation de l'agriculture ».

Dans un tout autre registre, une organisation non gouvernementale, ADA, a créé une plateforme en ligne permettant de faciliter la gestion des prêts accordés par les institutions de microfinance (IMF) aux petits exploitants agricoles situés dans des zones reculées et à leurs coopératives afin de financer l'achat d'intrants et la gestion des stocks de manière efficace et rentable.

Ces différentes initiatives sont à saluer, même si elles restent largement insuffisantes pour combler le gap de financement de l'agriculture en Afrique. En effet, bien que la majorité de la population africaine travaille dans l'agriculture, le secteur agricole au sens large, en particulier les petits exploitants agricoles et leurs coopératives, restent largement sous-financés.

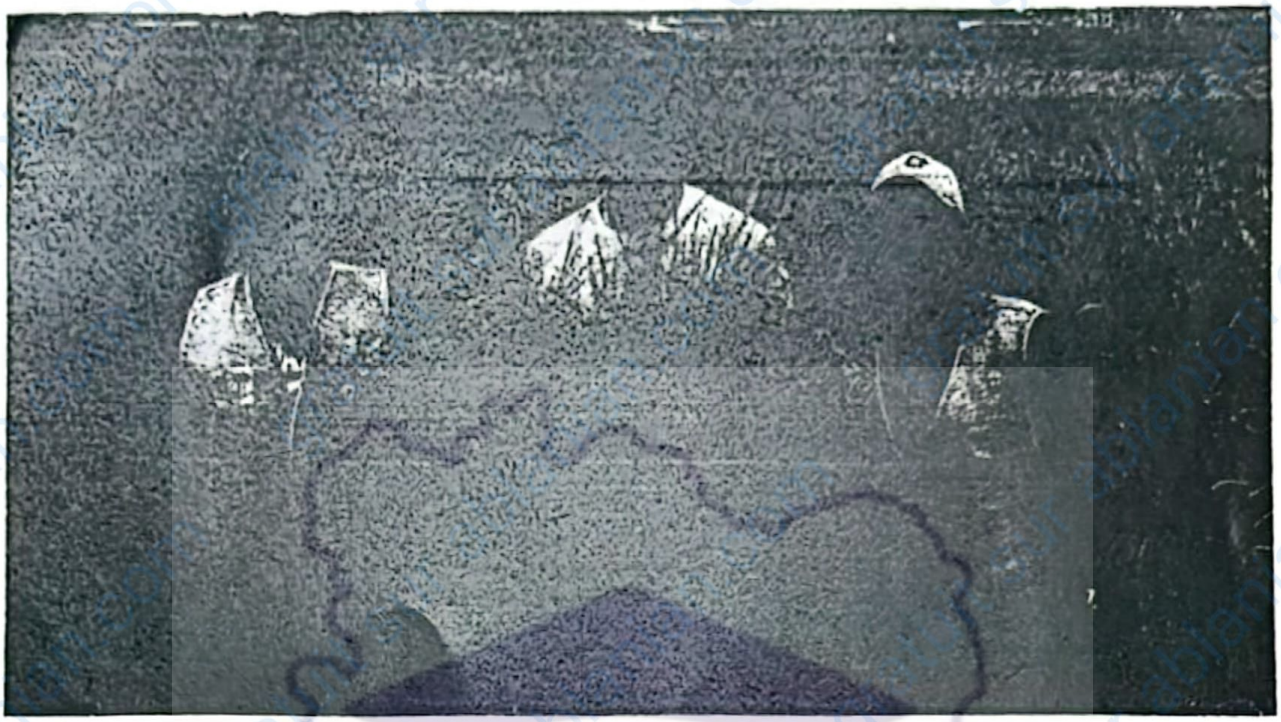
Alors que les institutions financières hésitent à financer les petits exploitants agricoles en raison du risque élevé, de la lourdeur administrative et de la faible rentabilité présumés qui leur sont associés, les coopératives sont souvent trop pauvres pour bénéficier d'un financement au-delà des besoins les plus urgents, à savoir l'achat d'intrants. Faute de financements supplémentaires, les coopératives ne peuvent pas développer leurs activités, ce qui les empêche de mieux servir leurs communautés. Atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires en Afrique passe nécessairement par un meilleur financement des petits exploitants qui constituent la majorité des producteurs, ainsi que par une modernisation plus poussée du secteur agricole.

Avec l'accélération du dérèglement climatique, l'importance d'une démarche d'innovation à travers l'agriculture climato-intelligente, utilisant des technologies à fort impact pour stimuler la production, n'est plus à démontrer. L'innovation et l'intégration accrue des technologies comme celle de l'Intelligence artificielle devraient accroître la productivité agricole et garantir la souveraineté alimentaire d'un continent qui dispose de 65% des terres arables du monde, mais continue d'importer des denrées alimentaires pour nourrir sa population.

Faute de financements supplémentaires, les coopératives ne peuvent pas développer leurs activités, ce qui les empêche de mieux servir leurs communautés.

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !



Sécurité alimentaire

La stratégie ivoirienne d'agriculture durable créatrice de richesses

Pour assurer sa sécurité alimentaire, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre plusieurs outils dont le Programme national d'investissement agricole qui porte des fruits, comme on peut le voir dans le bilan ci-après fait par economieivoirienne.ci.

Parfait Tadjon

La stratégie de développement de l'agriculture vivrière s'inscrit dans la vision globale du Gouvernement ivoirien qui est d'avoir : « une agriculture ivoirienne durable, compétitive et créatrice de richesses équitablement partagées » et de se conformer notamment à l'objectif N°2 des Objectifs de Développement Durable -ODD- qui appelle les pays à éradiquer la faim et toutes formes de malnutrition.

Dans ce cadre, un premier Programme National d'Investissement Agricole, ayant mobilisé 1600 milliards FCFA sur 2040 milliards F a été mis en œuvre sur la période 2012 – 2017 (PNIA 1), puis un second programme, le PNIA 2 portant sur la période 2018 – 2025.

Le PNIA 2 dont le coût est de 12 315 milliards repartis entre les investissements Public (35%) et Privé (65%), est un moteur clé dans la transformation des produits agricoles et le développement agricole.

La stratégie de développement repose sur :

- le regroupement des différentes régions du pays en Agro-Pôles sur la base de critères agro-écologiques, administratifs, sociaux et économiques :
- la promotion d'une agriculture durable.
- Caractérisation des Agro-Pôles

Un Agro-pôle est un regroupement selon les critères agro-écologiques, qui permet aux cultures nécessitant des conditions climatiques similaires, d'être priorisées dans les mêmes

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

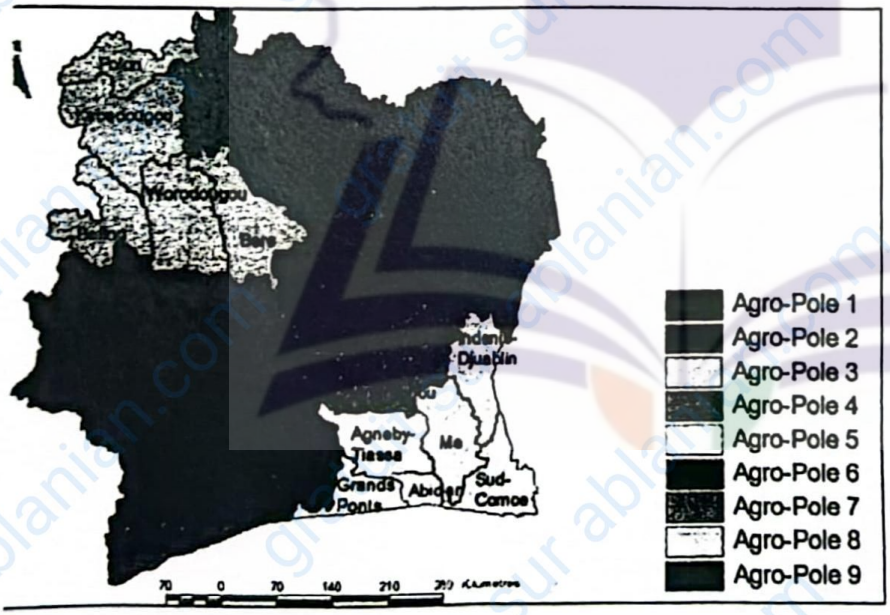
Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

Principales cultures vivrières des Agro-Pôles

Zone	Cultures vivrières concernées	Statut
Agro-Pôle1	Maïs, Riz, oignon	En activité
Agro-Pôle2	Igname, Maraîchères	Démarrage prévu pour 2025
Agro-Pôle3	Manioc, Banane plantain, Maraîchères	Recherche de financement en cours
Agro-Pôle4	Igname, Manioc, Riz	En activité
Agro-Pôle5	Riz, Maraîchères, Manioc	Recherche de financement en cours
Agro-Pôle6	Igname, Manioc, Riz	Recherche de financement en cours
Agro-Pôle7	Manioc, Banane plantain, Riz	Recherche de financement en cours
Agro-Pôle8	Riz, Maïs, Soja	Recherche de financement en cours
Agro-Pôle9	Riz, Manioc	Recherche de financement en cours

Sources: MEMINADERPV/DSDI

Carte des Agro-Pôles de la Cote d'Ivoire



Sources: MEMINADERPV/DSDI

zones. Il permet aux producteurs de bénéficier, de services gouvernementaux spécifiques tels que les services de vulgarisation, de subventions et de distribution d'intrants.

Neuf (9) Agro-Pôles ont ainsi été identifiés sur la base de ces regroupements depuis 2019. La carte ci-dessous (figure 1) illustre le zonage proposé et les cultures industrielles d'exportation concernées (tableau 1).

À ce jour, deux (2) de ces Agro-Pôles sont mis en œuvre pour un financement public de 247,4 milliards FCFA. Il s'agit de :

- l'Agro-Pôle 4 à travers le Projet de Pôles Agro-Industriels-2PAI-Centre pour un montant de 80 milliards FCFA :
- l'Agro-Pôle 1 à travers le Projet de Pôles Agro-Industriels -2PAI-Nord pour un montant de 167,4 milliards FCFA.

Ils ont permis de mobiliser plus de 200 millions de dollars d'investissements, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles entreprises agro-industrielles et la création d'emplois. Ces Agro-Pôles, en tant que piliers du PNIA 2, ont vu leur fonctionnement s'intensifier, avec un accent sur la diversification des cultures, la formation des agriculteurs, l'accès aux intrants agricoles, le stockage des produits dans des centres de groupage de produits vivriers et surtout la transformation des produits.

Pour l'année 2023, les productions vivrières, dans leur ensemble, ont enregistré une bonne progression, avec plus de 22, 5 millions de tonnes contre 20,4 millions de tonnes en 2022, soit une hausse de 9,8%.

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

Productions des cultures vivrières

• Cultures céréalières

Les principales céréales produites par la Côte d'Ivoire sont dans l'ordre le riz paddy, le maïs, le sorgho et le mil. Les productions de maïs, de mil et de sorgho affichent respectivement, entre 2015 et 2023, des taux d'accroissement moyen annuel de 5,7%, 1,5%, et 2,0%. La culture de maïs bénéficie de la production et distribution de semences, la distribution des intrants (matériel végétal et engrais). Quant au riz, l'une des principales denrées de base, sa production a baissé de 7,2% en moyenne annuelle entre 2015 et 2020. Cette baisse est due entre autres à l'insuffisance de la fourniture des semences améliorées, aux capacités limitées de captage des unités de transformation et à l'insuffisance de financement de la filière paddy. Toutefois, une reprise est observée à partir de 2020 avec un accroissement moyen annuel de 10,7% entre 2020 et 2023, grâce aux réformes engagées, notamment une extension des superficies emblavées et une intensification avec une meilleure productivité (rendement moyen passé de 2,3 tonnes /hectare en 2020 à 2,8 tonnes /hectare en 2023).

Les cultures de céréales telles que le mil, le sorgho et le fonio, bien que bénéficiant des efforts de mécanisation de la filière pour la culture et la récolte, souffrent des effets du changement climatique, du manque de main d'œuvre et des dégâts causés par les bétails.

• Tubercules et plantains

Les principaux tubercules produits en Côte d'Ivoire sont l'igname, le manioc et la banane plantain qui ont enregistré respectivement des accroissements moyens annuels de 1,5%, 8,2% et 3,6% entre 2015 et 2023. La Côte d'Ivoire produit également de la patate douce et du taro qui ont progressé en moyenne annuelle respectivement de 2,4% et 1,7% de 2015 à 2023. La filière manioc a représenté plus de 45% de la production de tubercules en 2023. Elle a bénéficié de plusieurs programmes pour accroitre la production, notamment le Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraichers (PRO2M) et le PNIA 2.

Production des principales céréales en milliers de tonnes

Céréales	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Riz (paddy)	2152,9	2054,5	2119,6	2006,8	188,4	1481,2	1659	1703,5	2 011,5
Maïs	906,1	967,2	1025,2	1055	1102,4	1175,7	1139,6	1199,3	1416,2
Mil	55,2	58,3	61,6	63,8	66,2	69,5	67,4	70,1	62,1
Sorgho	55,1	58,8	63,1	65,8	67,9	72,2	70,2	73,3	65,4

Sources: MEMINADERPV/DSDI

Productions des principaux racines, tubercules et plantains en milliers de tonnes

• Cultures maraîchères et légumineuses

Les principales cultures maraîchères produites en Côte d'Ivoire sont le gombo, l'aubergine, la tomate et le piment. De 2015 à 2021, les productions de gombo et d'aubergine ont augmenté en moyenne annuelle de 4,2% et 2,1% respectivement. Cependant en 2022, les productions de gombo et d'aubergine ont baissé respectivement de 58,8% et 18,1% par rapport à 2021. Cette situation s'explique par les attaques de « jassides » (insectes ravageurs) survenues en Juillet 2022 dans le bassin cotonnier. Les productions de gombo et d'aubergine ont rebondi en 2023 avec des hausses respectives de 114,9% et 34,4% grâce à la maîtrise de l'invasion des « jassides ».

La production de la tomate a connu une hausse continue depuis 2015 avec un taux de croissance moyen annuel de 4,2%.

Quant à l'arachide, principale légumineuse de la Côte d'Ivoire, sa production s'est accrue entre 2015 et 2023, à un taux annuel moyen de 5,6%.

La filière maraîchère bénéficie des retombées du Projet d'Aménagement Hydro-Agricole dans les Régions du Folon et du Kabadougou (PAHA FK) qui vise une production additionnelle annuelle de 4 800 tonnes : du Projet d'Aménagements Hydro Agricoles dans les régions du

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

Haut Sassandra et du Fromager (PAHAHSF) qui prévoit entre 4000 et 6160 tonnes de production supplémentaire. En outre, le PRO2M a permis de (i) promouvoir une filière maraîchère plus professionnelle, performante, organisée et créatrice d'emplois, (ii) une production maraîchère annuelle d'environ 8 300 tonnes assurée en toute saison par plus de 2000 bénéficiaires (intégrant des femmes et des jeunes), 42 agro-entrepreneurs et 33 groupements.

Productions des principaux racines, tubercules et plantains en milliers de tonnes

Racines tubercules et plantains	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Igname	6649,9	6894,5	7148,1	7391,1	7450,5	7654,6	7589,8	7786,1	7 471,7
Manioc	4390,9	5269,1	5366,5	5608	5877,2	6443,6	6302,3	6804,1	8248,2
Banane plantain	1739,1	1809,3	1882,3	1955,7	2030	2082,8	2030,6	2109,3	2311,7
Patate douce	50,9	52,4	54,1	55,6	57,2	58,0	56,8	58,7	61,5
Taro	78,4	80,7	83,1	85,3	87,9	89,2	87,7	90,4	89,4

Sources: MEMINADERPV/DSDI

Production des principales cultures maraîchères et légumineuses en millier de tonnes

Maraîchères et légumineuses	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Aubergine	96,3	99	101,8	103	106,1	109,1	107,5	88,1	118,3
Tomate	36,8	38,2	39,5	44,1	45,4	47,3	46,6	48,1	53,5
Gombo	147,3	152,5	157,9	176,1	181,3	188,7	186,1	76,7	164,8
Arachide	178,8	190,1	202,1	209,5	217,6	227,6	233,9	243,4	277,1

Sources: MEMINADERPV/DSDI

Défis et Perspectives

En perspective, en vue d'assurer la sécurité alimentaire, le Gouvernement ambitionne : (i) d accroître les productions de riz, de maïs et de manioc à travers le renforcement des techniques de production agricole notamment par l'amélioration de l'accès au Conseil agricole adapté dans le cadre du Projet de Programmes Agricoles d'Urgence (2PAU-CI), (ii) d'améliorer l'accès des ménages vulnérables aux denrées alimentaires et, (iii) d'organiser les réserves de sécurité alimentaire par la mise en place d'un cadre institutionnel de gestion des réserves alimentaires et d'infrastructures de stockage de sécurité alimentaire.

Les interventions du Gouvernement consisteront, également, à améliorer l'accès aux intrants de qualité par la mise en place et l'amélioration des infrastructures de traitement et de conservation des semences ainsi que le renforcement du dispositif de contrôle de la production, de la commercialisation et de l'utilisation des intrants.

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !



Salon de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan

Sécurité alimentaire, souveraineté alimentaire : les enjeux pour l'Afrique

La problématique de la souveraineté alimentaire est devenue une urgence au moment où les pays d'Afrique subissent de plein fouet l'effet combiné du changement climatique, de la pandémie et d'une guerre majeure en Ukraine ainsi que de l'insécurité dans certaines régions comme le Sahel. Le SARA 2025 entend apporter des solutions.

Valentin Mbougueng

C'est une honte que 60 ans après notre accession à l'indépendance, nous soyons réunis pour discuter de la façon dont nous allons pouvoir nous nourrir. Nous pouvons et nous devons faire mieux », se désolait le Président du Kenya, William Ruto, lors d'un sommet « Nourrir l'Afrique » tenu il y a deux ans à Dakar, au Sénégal. Il y a de quoi fulminer : selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Afrique comptait 41 % de la population mondiale sous-alimentée en 2023, contre 24 % en 2000. De plus, la facture des importations alimentaires de l'Afrique est élevée, ce qui met sous pression ses rares réserves de change. En 2023, l'Afrique a dépensé plus de 83 milliards de dollars pour importer des denrées alimentaires de l'extérieur du continent. Pourtant, il ne faut pas se laisser tromper par les chiffres globaux, soutenait en mars dernier, Andrew Mold, Directeur par intérim du Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, de la Commission économique

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

pour l'Afrique (CEA) : c'est la performance nette qui compte en fin de compte, et l'Afrique reste un exportateur alimentaire très important. Les exportations alimentaires vers l'extérieur du continent ont atteint près de 62 milliards de dollars en 2023. Le déficit commercial alimentaire de l'Afrique, largement passé inaperçu, s'est nettement amélioré en 2023, pour atteindre 22 milliards de dollars, soit une baisse de 25 milliards de dollars en une seule année. Même ce chiffre est trompeur, soulignait-il, car le déficit est alimenté par une poignée de grands importateurs de produits alimentaires, principalement les pays d'Afrique du Nord, le Nigéria et l'Angola. »

Avec la pandémie mondiale de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les concepts de sécurité alimentaire et de souveraineté alimentaire (termes voisins mais distincts) s'affichent partout sur la planète. Entre enjeux politiques, géopolitiques, juridiques mais aussi socio-économiques, il est essentiel de bien comprendre ces termes mais également de les différencier, tout comme suppose la nécessité de trouver les voies et moyens d'assurer une souveraineté alimentaire pérenne de l'Afrique.

C'est l'objectif affiché par l'édition 2025 du Salon de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (Sara). Sous le thème, « Quels systèmes de transformation agroalimentaire pour la souveraineté alimentaire en Afrique ?», cette grande vitrine subsaharienne du secteur agricole africain entend proposer des solutions, en se basant sur un benchmark efficient des bonnes pratiques, les analyses d'experts et de praticiens chevronnés en provenance de divers continents réunis à Abidjan, du 23 mai au 1er juin.

COMMENT DÉFINIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Dans un article paru sur le site Internet de la Fondation FARM, Matthieu Brun, directeur scientifique de ladite Fondation précisait les contours des différents concepts de sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire qu'il n'est pas superflu de bien maîtriser pour établir ultérieurement les bons diagnostics devant aboutir à de meilleures solutions.

Le concept de sécurité alimentaire, utilisé très largement, renvoie à un objectif qui est atteint lorsque l'ensemble de la population d'un territoire a accès à la nourriture. Il y a dans sa définition-même une déconnexion forte avec le secteur agricole et la manière dont sont produites les denrées alimentaires. Cette définition est le fruit d'un consensus international issu du Sommet mondial de l'alimentation en 1996 à la FAO.

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».

Chaque mot de cette définition, souligne-t-il encore, a son importance et permet de caractériser toute la complexité de la faim. Ce n'est pas qu'une question de quantité disponible sur la planète ou de niveaux de production (la preuve, on produit assez de calories au niveau mondial pour nourrir l'ensemble de la population) mais bien un phénomène multidimensionnel qui fait appel aux capacités économiques, physiques et logistiques ainsi qu'aux déterminants culturels des individus. Une autre dimension essentielle de la sécurité alimentaire tient à la qualité nutritionnelle de ce que l'on mange. Il faut en effet avoir accès à une alimentation composée d'aliments nutritifs et sains. On peut avoir accès à suffisamment de nourriture chaque jour mais celle-ci peut être de mauvaise qualité et conduire à des risques pour la santé (maladies cardio-vasculaires, diabète, etc.). Ainsi, dans le monde, plus de 2 milliards de personnes sont en surpoids dont 700 millions sont obèses.

LE CONCEPT DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

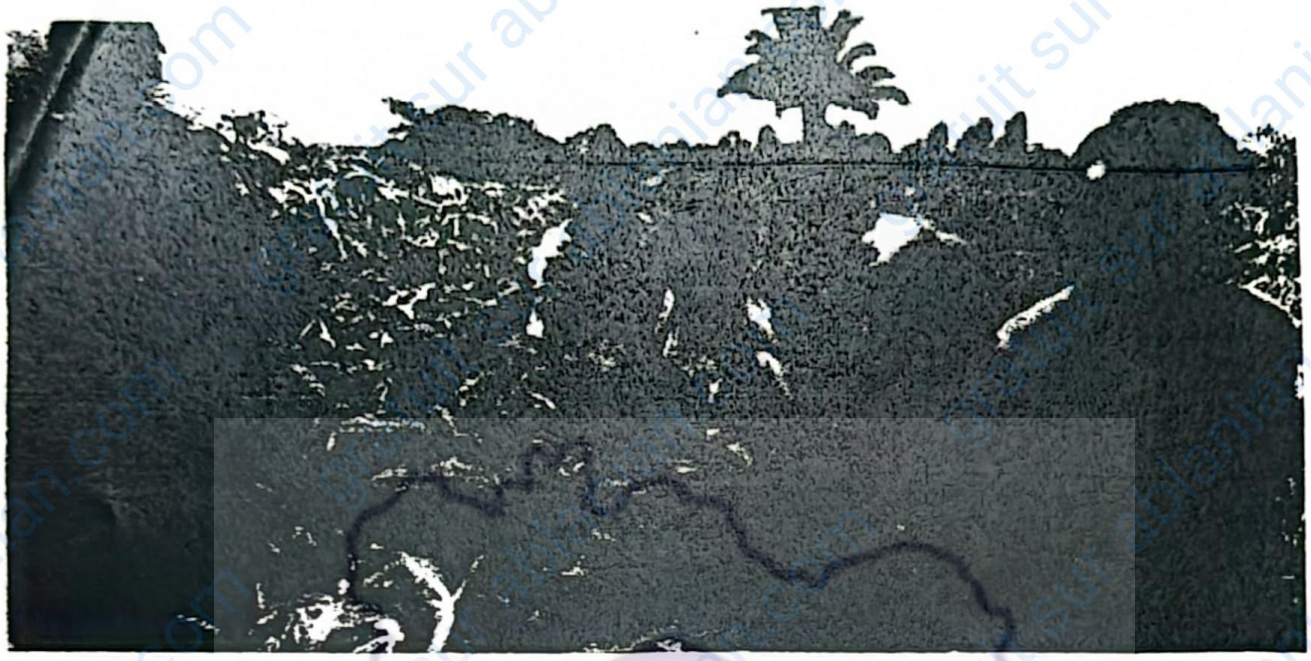
S'il est aujourd'hui sur toutes les lèvres, ce concept est apparu dans les années 1980 et s'est construit dans un contexte particulier en réaction au développement d'une vision globale et orientée vers les marchés de la sécurité alimentaire, fait savoir le chercheur. « En effet, en Afrique, avant les années 1980, l'objectif des pays nouvellement indépendants était de produire pour nourrir leur population et d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Au tournant des années 1980, avec la libéralisation des échanges et l'endettement croissant des pays africains qui a conduit aux programmes d'ajustement structurel, l'objectif change : il faut produire pour disposer de devises afin d'importer les denrées ou les produits manquants sur les marchés internationaux. La sécurité alimentaire relevait alors du marché, de la libre circulation des produits et de la spécialisation des systèmes de production. »

En 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation organisé à Rome, la Via Campesina (mouvement paysan international) a introduit une définition de la souveraineté alimentaire :

« La souveraineté alimentaire est le droit de chaque pays de maintenir et de développer sa propre capacité à produire son alimentation, facteur essentiel de la sécurité alimentaire au niveau

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !



national et communautaire, tout en respectant la diversité culturelle et agricole ».

Puis, les mouvements sociaux ont énoncé un ensemble de principes et de leviers sur lesquels il faut agir pour garantir la souveraineté alimentaire[3] : l'approche par les droits[4], la réforme agraire et l'accès aux financements, la protection des ressources naturelles, des méthodes durables de production, la réorganisation du commerce alimentaire, la remise en cause de la « globalisation de la faim », le contrôle de l'action des firmes multinationales, la paix sociale, le « contrôle démocratique », etc.

Ce bref historique des deux notions fait par le directeur scientifique de FARM renseigne suffisamment sur les nuances et complexités dont il faut tenir compte lorsqu'on engage le débat sur la souveraineté alimentaire en Afrique.

Maintenir et développer sa propre capacité à produire son alimentation implique pour chaque Etat, non pas de vivre en autarcie, mais de mobiliser les ressources stables nécessaires pour financer une agriculture durable assurant l'autosuffisance de la population, de sorte à sortir d'une dépendance excessive vis-à-vis de l'extérieur qui est porteuse de dangers, comme l'ont montré les épisodes de la pandémie de Covid-19 et les nombreux dérèglements et désorganisations des circuits de production, et d'acheminement occasionnés par la guerre en Ukraine.

Ne nous y trompons pas, opine Matthieu Brun : « la souveraineté alimentaire n'exclut pas le commerce ni les échanges. Ils peuvent constituer un outil pour atteindre la sécurité alimentaire. La souveraineté alimentaire serait d'ailleurs, pour ses défenseurs, largement compatible avec la mondialisation, à condition que celle-ci soit guidée avant tout par le bien être des peuples (producteurs et consommateurs) et la protection des ressources naturelles. Une politique de souveraineté alimentaire implique donc une triple stratégie, pour ce qui peut être produit et consommé sur place, ce qui ne peut pas l'être (en sécurisant les flux et en diversifiant les sources d'approvisionnements) et ce dont d'autres peuvent dépendre pour leur sécurité alimentaire (exportations).

Il sera toutefois quasiment impossible d'atteindre la souveraineté alimentaire sans un nouveau modèle de financement des agriculteurs. Les micro - ou petites exploitations agricoles, soulignait à juste titre, l'organisation Making Finance Work in Africa, constituent la principale source de revenu de plus d'un demi-milliard d'Africains, soit 65 à 70 pour cent de la population (plus de 80 pour cent dans certains pays). Le secteur agricole représente 20 à 40 pour cent du Produit Intérieur Brut (PIB) du continent et il devrait atteindre 1 000 milliards d'USD d'ici 2030. Pourtant, moins de 3 % des crédits bancaires lui sont alloués. La productivité de l'agriculture africaine est l'une des plus faibles au monde. Selon la Banque mondiale, il faudrait investir 80 milliards d'USD par an pour satisfaire la demande alimentaire de l'Afrique. L'accès aux services financiers appropriés est donc une condition indispensable pour réaliser le potentiel de l'agriculture africaine. Relever ce défi a été de tout temps une gageure en Afrique. Le SARA 2025 a du pain sur la planche.

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !



Filière pêche

Ces obstacles à lever pour une autosuffisance en poisson

La Côte d'Ivoire veut inverser la tendance. Perdre d'importantes devises dans les importations de poissons. Y parviendra-t-elle? Si la volonté politique est réelle, les défis restent nombreux.

Le défi est grand. La production nationale de poissons en côte d'Ivoire est passée de 55 522 tonnes en 2022 à 84 000 tonnes à fin 2025 pour atteindre 127 000 tonnes dès la fin 2027. Au niveau national, la demande en poisson a été de 726 258 tonnes en 2023. Chaque année, c'est à peu près 500 milliards F CFA que la Côte d'Ivoire débourse pour importer du poisson.

Dans un tel contexte, l'atteinte de l'autosuffisance en poisson est une véritable gageure pour la locomotive de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa).

UN NOUVEAU PROJET, SOURCE D'ESPOIR

Pour parvenir à l'autosuffisance en poisson et réduire les importations, l'Etat ivoirien a mis en place un nouveau projet pour augmenter sa production aquacole au cours des cinq prochaines années. Baptisé « Projet de développement des chaînes de valeur compétitives de l'aquaculture et de la pêche durable » (ProDeCAP) ce projet d'un coût total de 25,6 millions de dollars US, soit 15360 milliards F CFA, financé par la Banque africaine de développement (BAD) sera mis en œuvre sur la période 2025-2030. « Le projet prévoit,

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

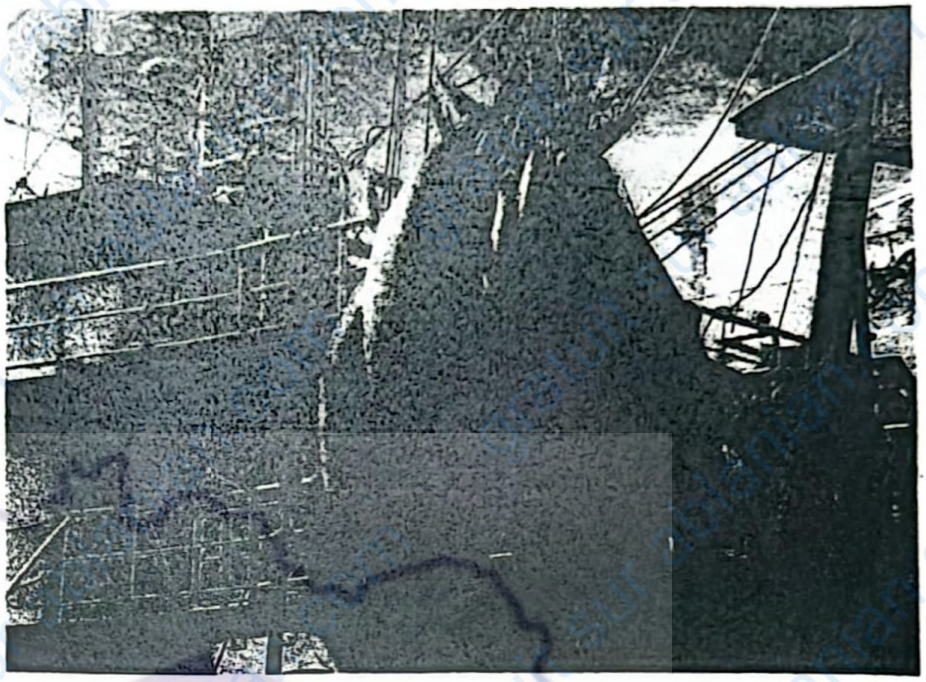
plus précisément, de soutenir la gestion des pêches maritimes, lagunaires et continentales, et le développement de l'aquaculture, avec le renforcement de stocks de géniteurs, la mise en place d'écloseries, la production commerciale d'alevins et la formulation d'aliments pour poissons », a révélé le gouvernement ivoirien.

Selon les prévisions, le ProDeCAP, une fois opérationnel, permettra entre autres objectifs d'augmenter la production aquacole du pays de 35 000 tonnes supplémentaires par an à pleine capacité. Les données officielles indiquent que le nombre total de bénéficiaires directs et indirects attendus est estimé à environ 700 000 personnes, dont la moitié sont des femmes, parmi lesquelles 50 000 opérant dans l'aquaculture et le reste dans la pêche.

Le gouvernement a lancé depuis 2022 le Programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI). Celui-ci qui ambitionne de produire annuellement 500 000 tonnes de poissons d'ici 2030 concentre principalement ses interventions sur l'amélioration de la production aquacole, la recherche-développement, la formation et la valorisation des plans d'eau à travers la création de zones économiques aquacoles durables.

Il faut rappeler que dans le cadre de la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA) lancée sur la période 2022-2026, le ministère des Ressources animales et halieutiques cible une production totale de pêche et aquaculture de 280 000 tonnes par an à partir de 2026 et un taux de couverture des besoins de consommation atteignant 65 %.

Certes, le pays a des atouts indéniables pour réaliser son objectif. A savoir des ressources halieutiques maritimes et continentales abondantes



Les données officielles indiquent que le nombre total de bénéficiaires directs et indirects attendus est estimé à environ 700 000 personnes, dont la moitié sont des femmes, parmi lesquelles 50 000 opérant dans l'aquaculture et le reste dans la pêche.

; un marché régional vaste et en pleine croissance ; et un environnement politique propice à l'investissement et à la coopération.

Toutefois, force est de relever que des défis demeurent.

CES DÉFIS À RELEVER

C'est le Premier ministre, Beugré Mambé, qui égrené les différents défis qui s'imposent à la filière pêche ivoirienne. C'était lors du Salon de la pêche et de l'aquaculture s'est à Abidjan du 24 au 26 avril, pour la première fois.

Pour le chef du gouvernement, le premier défi, c'est la capacité du pays à protéger ses espaces maritimes par un contrôle régulier par des drones ou des satellites, des navettes ou vedettes. Le deuxième, c'est la maîtrise des mailles de filets utilisés afin d'éviter de détruire la faune aquatique. Le troisième est la parfaite connaissance de la technologie utilisée pour nourrir les poissons. Ainsi, a déclaré Beugré Mambé, grâce à l'intelligence artificielle, il sera nécessaire de mieux cerner l'évolution des poissons, la composition de leur aliment et la cadence de l'alimentation des poissons.

Le dernier défi, a-t-il insisté, c'est de parvenir à former et à sensibiliser les jeunes pour qu'ils s'intéressent à la pêche afin de pérenniser cette activité en comptant sur les expériences des autres pays.

En Côte d'Ivoire, la pêche représentait 0.5% du PIB en 2023. Une contribution marginale au vu des nombreuses potentialités du pays.

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !



Filière riz

L'autosuffisance en 2026 est-elle possible en Côte d'Ivoire ?

Si les autorités ivoiriennes clament que les signaux sont verts pour que le pays atteigne l'autosuffisance en riz, des doutes subsistent au regard du gap à combler. Et ce d'autant plus qu'annoncée à deux reprises, en 2016 et en 2020, l'autosuffisance n'a pu être atteinte. Cette fois-ci sera-t-elle la bonne?

Ahua Kouakou

Après 1976, la Côte d'Ivoire parviendra-t-elle à atteindre à nouveau l'autosuffisance en riz ? Les dés sont jetés.

Le ministre de l'Agriculture et du développement durable, Kobénan Kouassi Adjoumani, a désormais mis le cap sur 2026.

Pourtant, l'atteinte de l'autosuffisance demeure un défi majeur.

En effet, si en 1976, la Côte d'Ivoire a pu atteindre l'autosuffisance en riz, depuis, cet objectif tant recherché, reste un leurre. Pour y parvenir, le pays, ces dernières années a engagé d'importantes initiatives.

Des actions pour atteindre l'autosuffisance en riz

Dès 2012, le gouvernement ivoirien a misé sur le riz au travers du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et de la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR, 2012-2020). Cette stratégie a été renouvelée pour

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !

2024-2030 pour un coût estimé à 917 milliards de FCFA.

Cette nouvelle stratégie s'articule autour de la mise en œuvre de projets rizicoles intégrés prenant en compte la riziculture irriguée, l'aménagement et l'exploitation rationnelle des parcelles rizicoles, la production de semences à haut rendement et la mécanisation totale de la chaîne des valeurs rizicoles. Plus concrètement, elle prévoit la réhabilitation de 64 barrages et des parcelles rizicoles sur environ 55 000 hectares (ha), pour un coût global estimé à 150 milliards de francs CFA, en vue de faire basculer progressivement la riziculture de type traditionnel et de subsistance non rentable à une riziculture de marché, compétitive et respectueuse de l'environnement.

Ce plan, d'un coût global de 1,3 milliard de dollars pour la période 2024-2030, vise une production de 3,2 millions de tonnes de riz blanchi à l'horizon 2030. La première phase, dotée de 546 millions de dollars, s'étendra de 2024 à 2027, tandis que la seconde, avec un budget de 770,7 millions de dollars, couvrira la période 2028-2030. Les axes prioritaires incluent l'extension des surfaces rizicoles exploitées, une gestion optimisée des ressources en eau et l'amélioration des rendements.

" La première phase, dotée de 546 millions de dollars, s'étendra de 2024 à 2027, tandis que la seconde, avec un budget de 770,7 millions de dollars, couvrira la période 2028-2030. "

Dans cette optique, 1 812 tonnes de semences de riz et 16 844 tonnes d'urée ont été distribuées aux producteurs en 2024. Ces intrants ont bénéficié à 67 464 exploitants.

800 000 producteurs de riz bénéficieront de l'appui du gouvernement en semences améliorées et en engrais de qualité pour emblaver une superficie de 88 000 hectares.

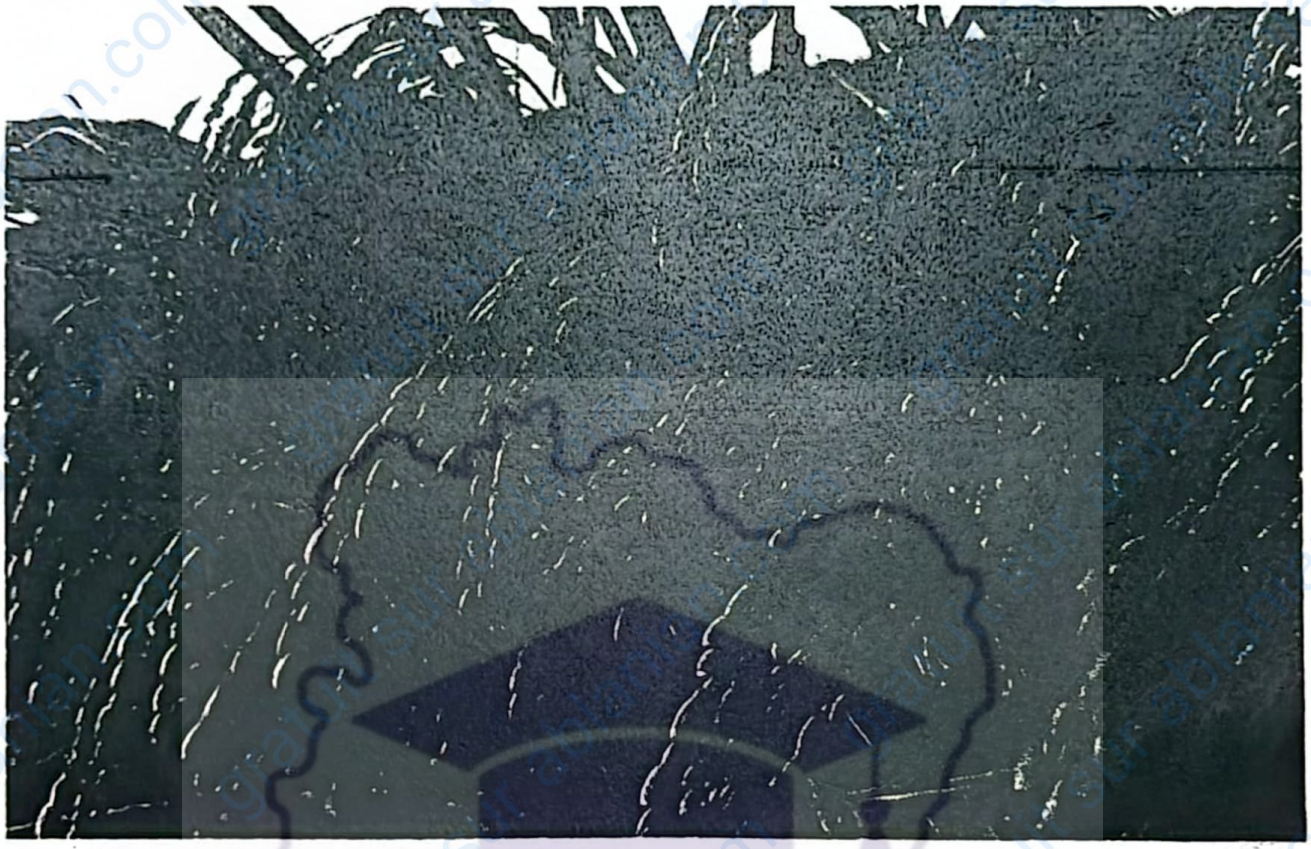
Par ailleurs, l'Etat a transformé depuis le 10 janvier 2018, l'Office national pour le développement de la riziculture (Ondr) en une agence d'exécution ayant plus d'autonomie financière et opérationnelle. Ainsi, l'Ondr est devenu l'Agence de développement de la filière riz (Aderiz). Cette Agence a pour rôle, entre autres, de capitaliser l'ensemble des acquis en matière de vulgarisation, de mécanisation, d'amélioration variétale et de transformation du riz.

Ces actions ont permis une augmentation significative de la production du riz en Côte d'Ivoire.



GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Ablanian.com
Nos produits, vos solutions !



Hausse de la production tout de même

Selon le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Kobénan Kouassi Adjoumani, les initiatives du gouvernement en matière de riz, portent des fruits. Car, souligne-t-il, il y a une augmentation notable de la production rizicole, passée de 900 000 tonnes entre 2010-2015 à 1,3 million de tonnes en 2023, puis à 1,55 million de tonnes en 2024.

Toutefois, le riz, la deuxième céréale la plus consommée, après le maïs, en Afrique de l'ouest, reste très prisée en Côte d'Ivoire. La consommation par habitant a, en effet, augmenté de 20 % au cours de la dernière décennie, atteignant actuellement 84 kg par an, selon les données du Département américain de l'agriculture (USDA).

Par conséquent, ces augmentations de la production ne parviennent pas à satisfaire la demande nationale.

Les importations de riz ont ainsi franchi la barre des 500 milliards de F CFA en 2022, constituant l'un des plus gros postes de dépenses de la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'ailleurs de l'aliment le plus importé.

D'importantes pertes en devises du fait des importations

la Côte d'Ivoire reste dépendante des marchés extérieurs avec des importations massives de riz pour satisfaire une demande intérieure en forte croissance.

Les importations de riz ont ainsi franchi la barre des 500 milliards de F CFA en 2022, constituant l'un des plus gros postes de dépenses de la Côte d'Ivoire. Il s'agit d'ailleurs de l'aliment le plus importé.

En 2023, la valeur de ces importations a dépassé 722 millions de dollars, soit 433 milliards de F CFA. La Côte d'Ivoire s'est positionnée comme le deuxième importateur de riz en Afrique, derrière le Nigeria. Les importations provenaient principalement d'Inde, du Vietnam, du Pakistan et de Thaïlande.

En 2024, la locomotive de l'Uemoa a déboursé 610 milliards F CFA pour importer 1,6 million de tonnes de riz blanchi.

Ces importations constituent des pertes majeures de devises pour l'économie du pays. D'où la nécessité d'inverser la tendance.

GRATUITS SUR ablanian.com
Téléchargez l'application Ablanian CI sur Play Store et App Store
TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ABLANIAN CI
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store